



# Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 13 MARS 2024 - N° 1274 - 54° ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

## L'Europe, c'est la paix

**D**écidément, la bière à Bruxelles et Strasbourg a des propriétés hallucinogènes insoupçonnées. Le Parlement européen vient de voter une résolution mémorable pour transformer la conscience historique européenne. En substance, considérant « qu'il n'existe pas de vérité historique unique, monolithique, incontestable et éternelle qu'une nation spécifique puisse monopoliser », le Parlement déclare « qu'il est fondamental d'examiner le passé de l'Europe à la lumière des valeurs européennes fondamentales consacrées à l'article 2 du traité sur l'Union européenne », et exige de « faire passer l'histoire européenne et mondiale avant l'histoire nationale ». Tout cela, bien sûr, dans le cadre « d'un enseignement interdisciplinaire et intersectionnel de l'histoire qui applique une pédagogie innovante et centrée sur l'apprenant ».

Royaliste a donc réécrit l'histoire européenne du XX<sup>e</sup> siècle : « En 1939, les gentils Allemands et les gentils Italiens, avec l'appui affectueux des gentils Espagnols, ont proposé d'abolir les frontières pour faire une "Gross Europe" Un peu réticents au départ du fait des pesanteurs de leur éducation chauvine, les gentils Français et les gentils Polonais se sont joints au projet, suivis dans la joie et la bonne humeur par les autres pays européens. Seuls les méchants Anglais (qui ne sont d'ailleurs pas dans l'UE) ont refusé, soutenus par les méchants Russes (*idem*). Le chef des gentils Allemands ayant hélas pris des décisions non intersectionnelles, les méchants Russes en ont profité pour s'emparer d'une partie de l'Europe. Mais les gentils Américains ont aidé à redresser la barre. La graine a germé et la Grande Europe a pu enfin se faire, sous la protection américaine ».



D.R.

**La campagne s'ouvre. Bienvenue au pays des rêves.** Valérie Hayer a rêvé qu'elle était tête de liste et la voici directrice de la dernière campagne du Patron.

Récemment ministre de l'Agriculture expert en prix planchers, puis stratège en chef annonçant l'envoi de

troupes au sol (avec trois semaines de munitions?), Emmanuel Macron a conçu une campagne qui ne portera que très accessoirement sur les problèmes de l'Union européenne.

L'objectif, c'est de terrasser l'hydre Le Pen, la Bête immonde issue de la fornication

d'un nazi français et d'une stalinienne. Contre Jordan Bardella qui n'y est pour rien, on sort Munich, la Collaboration, Thorez et Doriot, avant d'aller jouer aux gaullistes sur les plages du Débarquement. Nous savons qui, en fin de partie, sera marron. **L'article de B. La Richardais en page 2.**

## Donald Trump dictateur

**Trump fait son numéro sur scène mais il prépare méthodiquement une révolution conservatrice et transgressive.**

**À 78 ans, le candidat républicain bénéficie d'atouts majeurs :** lors de son premier mandat, il a changé la majorité à la Cour suprême et il a pris après 2020 le contrôle du *Grand Old Party*. S'il gagne la présidentielle, il sera en mesure de changer l'administration fédérale, de concentrer les pouvoirs et de mettre le système politique en état de turbulence permanente.

Le vainqueur inexpérimenté et isolé de 2016 dispose aujourd'hui d'un solide appareil militant et de fondations qui préparent le passage d'un conservatisme prudentiel à un conservatisme transgressif.

Et cette ingénierie du chaos intéresse certains milieux de la droite européenne. **L'article d'Yves La Marck en page 7.**

### Dans ce numéro :

Page 3 : Chômage de convenance.

Page 4 : La bataille contre l'écriture inclusive.

Page 5 : Le bilan du Salon de l'agriculture.

Page 10 : Une guerre de retard ?

Page 11 : Retrouver André Malraux.

Page 12 : Logiques du contrôle politique.

Page 14 : Résistance royaliste : l'association Sully.

Page 16 : Éditorial : Le cercle de la déraison

## Européennes : quelque part dans le surréel

La campagne pour les élections européennes s'annonce comme une non-campagne sur l'Union européenne. Elle se réduira à un affrontement entre la macronie et le Rassemblement national. La répétition politique du combat des mêmes contre les mêmes crée la sensation d'une vacuité qu'il n'est pas inutile d'explorer.

La nature politique ayant horreur du vide, il est intéressant d'observer de quelles manières la Communication le remplit. Gagné par la pédanterie, qui marque l'esprit du temps, je pose comme hypothèse scientifique que le vide politique est simultanément comblé par de l'infra-réalité et par du surréel. Cela en doses variables, qui forment un composé instable.

Portée à la tête de la liste Renaissance pour les élections du 9 juin, Valérie Hayer nous offre un bel exemple d'ouverture vers l'infra-réalité. Ce personnage, qui présidait au Parlement européen le groupe néolibéral Renew Europe, a confirmé le 3 mars lors d'un entretien télévisé la vérité qui se cachait sous les gentilles humanistes du discours officiel sur l'immigration : « *J'attends, a-t-elle déclaré, que les acteurs économiques se positionnent sur ce sujet-là et qu'ensuite on offre le cadre de travail politique pour répondre aux besoins* ».

On se doutait que le patronat faisait prévaloir ses intérêts, mais c'est bon de l'entendre dire par une personne qui indique d'autant plus sûrement l'infra-réalité qu'elle en fait pleinement partie. Car la tête de liste réelle de la campagne réelle, ce sera bel et bien Emmanuel Macron qui, nous dit Louis Hausalter dans *Le Figaro* du 26 février, « *veut tout donner pour "sa dernière campagne nationale"* ». Valérie Hayer ne sera que l'assistante du chef de campagne qui, comme d'habitude, oublie la mission dévolue au chef de l'État. On pourrait encore s'amuser à comparer les prestations de Valérie Hayer et de Nathalie Loiseau, qui présida aux médiocres destinées de la liste macronienne en 2020.

J'en viens au surréel. On se souvient sans doute qu'André Breton avait défini le surréalisme comme un « *automatisme psychique pur* » exprimant « *le fonctionnement réel de la pensée* ». Mais quand Breton évoque une « *Dictée de la pensée, en l'absence de tout*



Valérie Hayer. Après Attal et Séjourné, une nouvelle venue au club des figurants de Macron.

contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale », je pointe quant à moi une dictée de la non-pensée car la Communication ne pense pas mais joue en automatique de plusieurs langues de bois, de plus en plus dégradées.

**Infantilisme et ignorance.** – C'est d'un épisode surréaliste que nous sommes menacés, lors du 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement de Normandie. Comme les cérémonies auront lieu trois jours avant le scrutin, l'Élysée a fait savoir que le chef de la campagne Renaissance s'exprimera le 6 juin. Un conseiller a déclaré aux *Échos* que « *ce sera l'oc-*

*casion de rappeler d'où vient le RN* ». Mais l'entourage élyséen assure qu'Emmanuel Macron n'en profitera pas pour faire campagne – ce qui est tout de même paradoxal puisque la campagne macronienne vise principalement le Rassemblement national, dénoncé abusivement comme le parti de la sortie de l'UE et de la Russie.

Lors du précédent quinquennat, Emmanuel Macron avait donné à choisir entre son « *progressisme* » et le « *nationalisme* ». Il reprend la même dialectique, en lui donnant un coup de peinture historique qui lui permettrait d'opposer les patriotes de Renaissance aux colabos du RN. C'est là une vision

onirique, engendrée par un psychisme infantile, loin, très loin du « *fonctionnement réel de la pensée* » que cherchait André Breton. La confrontation surréelle qu'Emmanuel Macron voudrait imposer se heurte à deux réalités. Dans l'électorat actuel et potentiel de Jordan Bardella, personne ne prendra au sérieux les allusions à l'Occupation. Et dans l'électorat patriote, qu'il vote ou non pour le RN, personne ne prendra au sérieux un homme qui oserait invoquer la France libre alors qu'il a, depuis qu'il est aux affaires, accepté ou favorisé l'abandon des intérêts français. Car c'est bien l'Europe du traité de Lisbonne qu'Emmanuel Macron affirme défendre.

### Sur le mur de Jean Chouan

ALORS, LISTE DES ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION POUR LES EUROPÉENNES :



LE MÉCHANT RN, C'EST FAIT. LE GENTIL PATRONAT AUSSI. LA GUERRE EN UKRAÏNE, LES AGRICULTEURS, LES JO, OK.



L'INTRODUCTION DE L'IVG DANS LA CONSTITUTION, L'UNIFORME AU COLLÈGE, MACRON SUPER-STAR : BON, JE CROIS QUE TOUT Y EST.



QUOI ? ON NE PARLE PAS DE L'EUROPE ? ATTENDS : TU VEUX GAGNER DES ÉLECTIONS, OU PARLER DE POLITIQUE ?



## Chômage de convenance

Mais, au fait, où commence et où s'arrête cette Europe-là? Le 3 mars, dans un débat avec Daniel Cohn-Bendit, Luc Ferry a affirmé que « tous les pays baltes ne sont pas encore dans l'OTAN – je parle de ceux qui ne sont pas dans l'Union européenne » avant de citer le Monténégro et la Serbie! Contesté par Daniel Cohn-Bendit, qui a évoqué quatre pays baltes, l'ancien ministre de l'Éducation nationale s'est obstiné et a promis de donner « la liste des pays baltes qui ne sont pas dans l'OTAN et qui souhaitent y entrer ». Les protagonistes se posent en Européens convaincus mais, l'un invente un quatrième pays balte et l'autre confond les États de la Baltique et ceux des Balkans. C'est ne pas aimer l'Europe, qu'ils placent, comme une grande partie de l'élite, quelque part dans le surréel.

Les réalités demeurent, cependant, dans leurs froides contradictions. La Bourse, en pleine euphorie, a dépassé les 8000 points, et l'accumulation des richesses va bon train. De sondage en sondage, les Français confirment que leur priorité, c'est l'inflation et le pouvoir d'achat. Mais ça, c'est l'affaire de la Banque centrale européenne, dont il ne sera pas question dans la campagne qui peine à s'ouvrir. ■

B. LA RICHARDAIS.

Depuis trois mois, le pouvoir macroniste exprime sa volonté de durcir une nouvelle fois les conditions de l'indemnisation chômage, après avoir déjà œuvré en ce sens en 2019 et 2023.

« Il y a une attente des Français pour avoir un modèle social qui incite à la reprise d'emploi » selon Gabriel Attal – sur RTL le 28 février. Franz-Olivier Giesbert (FOG) n'a pas beaucoup attendu pour relayer le discours du gouvernement – sur BFM le 1<sup>er</sup> mars : « Tous les Français le savent. On connaît tous des personnes qui se sont mises au chômage. Chômage de convenance, on peut appeler ça. Ils demandent une rupture conventionnelle, ils prennent un an tranquille et ils reviennent après. »

Ces déclarations découlent du postulat que les chiffres du chômage – 2,3 millions selon l'INSEE, 5,3 millions selon France Travail (ex-Pôle emploi) au 31 décembre 2023 – sont constitués d'une part importante de « chômeurs profiteurs » qui ne recherchent pas activement (ou refusent des offres) du fait d'une trop grande « générosité » du régime d'assurance chômage.

En 2018, à l'occasion de contrôles aléatoires, Pôle em-



La chasse aux chômeurs, sport préféré du pouvoir.

ploi avait procédé à 8 % de radiations d'inscrits indemnisables sur les 46000 contrôlés. Ce qui signifie que 92 % des chômeurs n'ont pas « convenance » à faire durer leur situation. En 2017, un premier bilan du contrôle de la recherche effective de travail par les chômeurs montrait que 86 % des personnes contrôlées avaient démontré qu'elles se conformaient aux exigences de Pôle emploi. Sur les 14 % radiées, seulement 40 % étaient indemnisées. Par ailleurs, même en supposant que les 330000 offres non pourvues à fin décembre 2023 trouvent preneurs auprès des inscrits, indemnisés ou non, il restera quand même

de 2 à 5 millions de chômeurs (selon les sources) qui eux, contrairement aux « connaissances » évoquées par FOG, cherchent réellement mais ne trouvent pas car l'offre est insuffisante quantitativement et qualitativement.

Le 10 novembre, les organisations patronales et syndicales (CFDT, FO et CFTC) ont signé la prochaine convention de l'Unédic. L'accord prévoit de ramener de six à cinq mois la durée nécessaire pour être indemnisé pour les primo-entrants sur le marché du travail, ou encore de baisser les cotisations patronales. Le gouvernement, qui avait cadré la négociation à travers une lettre directive sur le plan budgétaire, a décidé de ne pas agréer la convention en l'état si les signataires ne programment pas 440 millions d'économies sur les prestations versées par l'Unédic. Cette somme est à comparer à celles constituées par la fraude fiscale estimée, selon les sources les plus fiables, entre 80 et 100 milliards d'euros et ce sans parler de l'optimisation qui permet, plus ou moins légalement, de soustraire à l'impôt des sommes considérables. On n'entend guère FOG à ce propos... ■

LOÏC DE BENTZMANN.

### La politique au crible

#### ■ *Tua quod nihil refert, ne cures.*

– Sur l'assurance chômage, Bruno Le Maire n'y va pas par quatre chemins : dans un entretien au Monde, le 6 mars, il déclare que « l'État doit reprendre la main de manière définitive ». L'intention n'est pas nouvelle (Bercy a de la suite dans les idées) et elle n'a provoqué jusqu'à présent que des réactions timides des syndicats et du patronat, pourtant censés gérer l'Unédic.

Faut-il rappeler que l'indemnisation du chômage n'est pas financée par l'impôt mais par une assurance payée par les travailleurs sur leurs salaires et que l'État n'a rien à y faire? Chez certains de nos voisins, comme l'Allemagne, l'autonomie des caisses est garantie par la loi. Mais hélas pas en France où l'État, par ailleurs mauvais gestionnaire, a pris l'ha-

bitude de mettre son nez partout. Qu'attendent les administrateurs de l'Unédic pour démissionner en réponse à ce coup de force?

#### ■ **Un livret militaire (suite).**

– Le Parlement poursuit son combat pour que le livret A puisse financer les industries de défense. Une proposition de loi présentée par Pascal Allizard a été adoptée au Sénat le 5 mars par 344 voix contre 34 et un texte similaire sera examiné par l'Assemblée le 14 mars, à l'initiative du groupe Horizons. Mais rien n'est encore joué car Bercy est à la manœuvre pour torpiller ces initiatives et protéger un pactole dont l'encours s'élève à plus de 500 milliards d'euros et sur lequel il a la main.

■ **Une loi énergétique.** – La proposition de loi portée par la gauche, qui vise à protéger EDF de tout démembrement, a (enfin) été votée, le 29 février, par l'Assemblée

et à l'unanimité. Elle verrouille par un vote du Parlement toute tentative d'ouverture du capital de l'électricien au privé et étend également le bénéfice des tarifs réglementés aux collectivités et aux petites entreprises. Le gouvernement y était évidemment hostile mais il a dû manger son chapeau.

#### ■ **Ursula über alles.**

– Bruits de bottes et discours guerriers chez Les Républicains à l'occasion du vote pour la désignation d'Ursula von der Leyen comme candidate du PPE à sa propre succession. *No pasaran!* prédisait Bellamy. Mais la CDU allemande veillait au grain, aucun candidat alternatif ne s'est présenté et Ursula a été adoubée par 400 voix pour et seulement 89 contre. Encore une belle victoire de l'équipe Ciotti!

#### ■ **Nouvelles menaces sur l'Outre-mer.**

– L'octroi de mer est une taxe sur les produits impor-

tés dans les régions d'outre-mer, qui rapporte près de 1,7 milliard d'euros à ces régions et assure leur autonomie fiscale. Comme on pouvait s'y attendre, elle est menacée par la folie réformatrice qui agite la macronie.

Dans un rapport publié le 5 mars, la Cour des comptes lui impute tous les maux de la terre et notamment la cherté de la vie dans les Outre-mer et le gouvernement le remplacerait bien par une TVA régionale, évidemment beaucoup plus encadrée.

Les élus ultramarins font valoir, à juste titre, que les vraies causes de la vie chère sont dues à la présence d'oligopoles privés scandaleux que les pouvoirs successifs ont toujours protégés.

Au moment où l'on annonce une baisse significative du budget des DROM, le moment est bien choisi pour envisager de telles réformes!

HUBERT DE MARANS.

## L'écriture en voie de dislocation

Comme les pédants du XVII<sup>e</sup> siècle, notre époque a les siens qui se croient modernes en tyrannisant la langue.

En cette fin du premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle, des redresseurs de langue bien installés dans les médias et à l'Université (le plus souvent des linguistes et des sociologues) utilisent la langue comme outil de redressement mental de notre société. Inspirée des « *gender studies* » nord-américaines, l'écriture dite *inclusive* en est l'instrument.

Cette écriture, pour faire simple, récuse l'emploi du masculin générique afin de représenter, selon eux, les personnes s'identifiant au genre féminin ou non binaire. Cette écriture expérimentale, ni stable ni homogène, se veut toujours en évolution allant de la *double flexion* au langage *non binaire* en passant par les mots *épïcènes* et le *point médian*.

Son utilisation devient un marqueur sociétal de l'acceptation de cette pensée redressée. Les inégalités sociales liées aux conditions de travail, de rémunération ou de logement ne sont plus ici d'actualité. De même, peu importe que l'écriture faussement inclusive évince les personnes dyslexiques ou souffrant d'autres troubles « *dys* », les déficients visuels ou les personnes en difficulté



Écriture inclusive. La proposition de loi du Sénat visant à défendre la langue française est encalminée à l'Assemblée.

d'apprentissage de la langue. L'inclusivité discriminante est un bel oxymore digne du 1984 de George Orwell !

L'écriture inclusive ne doit pas être confondue avec la féminisation des noms de métiers, de fonctions, des emplois, des grades et des titres qui est largement et logiquement adoptée. Cette écriture savante de déconstruction a fait son apparition dans l'enseignement supérieur avec des épreuves en écriture non binaire ou dans des statuts administratifs. Déjà, des guides d'écriture inclusive existent comme le *Guide d'écriture inclusive pour parlementaires récalcitrant-es* (1). Les camps

de rééducation inclusive ne sont pas loin.

Ces dérives ont été condamnées sans résultat par l'Académie française et par deux circulaires, l'une pour la fonction publique d'État, l'autre pour l'enseignement primaire et secondaire. C'est pourquoi, des sénatrices et des sénateurs (double flexion) considérant que l'écriture inclusive ne résulte « *de rien d'autre que d'une volonté d'affaiblir encore davantage la langue française en la rendant illisible, imprononçable et impossible à enseigner* », ont déposé une proposition de loi « *visant à protéger la langue française des dérives de l'écriture dite inclusive* ».

WIKIPEDIA © JULIEN.

Le jour même de l'inauguration de la Cité internationale de la langue française (2), où le président de la République fustigea (mais pour combien de temps) l'écriture inclusive, la proposition sénatoriale a été adoptée en première lecture par la majorité des membres du Sénat (langage épïcène) puis transmise à l'Assemblée nationale.

La commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale a élaboré rapidement un texte modifiant la proposition de loi des sénateur.rice.s (point médian) devenant « *proposition de loi visant à protéger l'intelligibilité de la langue française* ».

Le texte retenu par la commission ne fait plus référence expresse à la notion d'écriture inclusive afin d'éviter de se positionner pour ou contre une écriture instable (demande des *député.e.x.s* [non binaire] du groupe Renaissance), mais à la bonne compréhension de la langue française. Les échanges en commission furent vifs. Seul est interdit l'usage « *de pratiques rédactionnelles et typographiques visant à substituer à l'emploi du masculin, lorsqu'il est utilisé dans un sens générique, une graphie faisant ressortir l'existence d'une forme féminine.* » Ces dispositions, une fois votées et après un passage toujours périlleux devant le Conseil constitutionnel, seront incluses dans la loi Toubon et dans le code de l'Éducation.

Ce texte qui devait être soumis au vote de l'Assemblée nationale le 7 décembre 2023 lors de la niche parlementaire des Républicains n'a pas été examiné. La date d'un examen du texte n'est pas connue.

Comme le Ciel de Lubitsch, la langue française peut attendre ! ■

MARC FAVRE D'ÉCHALLENS,  
président de Droit de comprendre

(1) Club de Médiapart : Éliane-Viennot, chercheuse en histoire, littérature, linguistique ou encore un guide de grammaire inclusive (<https://divergences.org/wp-content/uploads/2021/04/guide-grammaireinclusive-final.pdf>)

(2) Voir l'article dans *Royaliste* n° 1269 du 2 janvier 2024.

### La quinzaine sociale

■ **Les seniors et le travail.** – Selon la ministre du Travail Catherine Vautrin (France Inter, 7 mars), « *aujourd'hui, 33 % des 60-64 ans sont en emploi, vous m'accorderez qu'il y a un peu de marge.* » C'est déjà un progrès par rapport aux dernières statistiques publiées par le ministère du Travail en septembre 2023 : « *56,9 % des personnes de 55 à 64 ans sont en emploi, contre 82,5 % des 25 à 49 ans. [...] Le taux d'emploi des seniors reste inférieur en France à celui de la moyenne de l'Union européenne, qui est de 62,4.* »

Pour Sylvie Binet, secrétaire générale de la CGT, (France Info, 7 mars), il est anormal que le taux d'emploi des seniors en France soit « *à moitié de la moyenne du taux dans l'ensemble des pays de l'OC-*

*DE.* » Petite exagération, puisque ce taux OCDE est de 63 %, mais qui n'infirme pas le fait que beaucoup trop d'entreprises font le choix de se débarrasser des seniors, jugés trop chers et difficiles à former, en se servant de l'Unédic comme d'une caisse de préretraite...

■ **Maisons de retraite à la peine.** – On a appris le 26 février que groupe d'Ehpad Medicharme, appartenant au fonds de pension anglais G-Square (43 établissements, 1200 salariés en France) est en procédure de « *liquidation judiciaire avec maintien de l'activité* » devant le tribunal de commerce de Nanterre. Des enquêtes administratives de l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection des affaires sociales (IGAS) sur plusieurs de ses établissements ont précipité la débâcle du groupe en faisant fuir les clients.

■ **Jeux olympiques.** – La CGT avait déjà déposé un préavis de grève pour la RATP du 5 au 9 février. Sa secrétaire générale a annoncé le 7 mars qu'elle allait étendre cette menace aux trois fonctions publiques. Les revendications concernent entre autres le surplus de travail à attendre, selon Sophie Binet, durant les Jeux olympiques dans divers secteurs comme celui de la police, de l'enseignement ou de la santé. Force ouvrière envisage également des grèves dans la fonction publique à compter du 19 mars. En revanche, le 8 mars sur France Inter, la secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, tout en déclinant les revendications des fonctionnaires, a insisté sur le fait qu'elle n'avait « *aucune envie de gâcher ce moment festif* » et a semblé exclure le dépôt de préavis de grèves pour les JO.

YVONNE CHASSARD.

Le Salon de l'agriculture est un excellent révélateur, au sens chimique du terme, de la température de la société française. Sa version 2024 l'a encore démontré.

## Agriculture : un salon fracturé

PAR JÉRÔME BESNARD

Jamais, dans l'histoire pluri-décennale de la manifestation la visite inaugurale du président de la République ne s'était déroulée dans un tel climat de tension, au point que le hall 1 du Parc des expositions de la porte de Versailles fut vidé de ses visiteurs pour permettre au locataire de l'Élysée d'arpenter quelques allées. Cette mise en scène pénible ne fut dépassée dans l'abjection politique que par la stigmatisation de la Coordination rurale, syndicat souverainiste pluraliste qui a toujours compté depuis sa fondation en 1991, des militants monarchistes dans ses rangs.

Face à l'hégémonie de la FNSEA, héritière de la corporation paysanne de Vichy et inféodée aux lobbies de l'agroalimentaire, et devant une Confédération paysanne parfois séduite par le discours décroissant, la Coordination rurale, malgré certaines fédérations turbulentes, est considérée comme un interlocuteur crédible par le ministère de l'Agriculture. Sa principale revendication est la revalorisation des prix agricoles afin de privilégier les revenus liés à la production, par rapport aux subventions européennes. Le protectionnisme et la critique du libre-échange sont pour la Coordination rurale des outils indispensables à la survie de notre agriculture.

En ciblant la Coordination rurale, Emmanuel Macron a instrumentalisé certaines convergences programmatiques entre le RN et ce syndicat dont les dirigeants successifs n'ont jamais poursuivi de carrière politique à la différence de

ceux de la FNSEA (et de sa filiale que constituent les Jeunes agriculteurs), souvent tentés de se présenter sous diverses étiquettes, RPR hier, LR et Renaissance aujourd'hui.



Le Salon de l'agriculture 2024. Haut-lieu des revendications paysannes.

Tout autres furent les deux jours de visite de Jordan Bardella et celle de Marine Le Pen. Longtemps rétif aux sirènes de la « droite nationale », le monde agricole s'intéresse de plus en plus au discours formaté pour la ruralité du Rassemblement national. Cette séduction est assez palpable au sein des nouvelles générations paysannes. Le discours productiviste de l'enseignement agricole semble avoir atteint ses limites. Il existe désormais clairement un « effet RN » dans cet électorat de niche. Le monde agricole ne pèse plus guère électoralement mais son évolution, comme celles du vote juif ou du vote des catholiques pratiquants est significatif d'une « dédiable-

sation » tant souhaitée par les héritiers du Front national.

Du côté du parti Les Républicains, longtemps famille politique préférée des agriculteurs, on a tenté le tout pour le tout : Éric Ciotti a désigné Céline Imart, syndicaliste agricole tarnaise issue des rangs de la FNSEA pour seconder François-Xavier Bellamy. Un pari risqué : le binôme n'a même pas osé aller discuter avec la Coordination rurale sur son stand. Une attitude mal vécue par les dirigeants de la CR.

Le talon d'Achille du discours macroniste sur l'agriculture réside dans son ambiguïté vis-à-vis des importations ukrainiennes qui déstabilisent les prix européens du secteur. Du blé aux poulets, le libre accès au marché de l'Union européenne des produits de la puissance agricole qu'est l'Ukraine affole, non sans raisons, les paysans polonais, hollandais ou français. Les institutions de Bruxelles se révèlent incapables de répercuter les discours des dirigeants des principaux pays sujets à une contestation paysanne.

Les problèmes rencontrés par l'agriculture française doivent beaucoup à l'inconséquence de nos dirigeants politiques, mais aussi un peu à l'usure d'un modèle productiviste qui peine logiquement à concurrencer l'agriculture intensive brésilienne ou ukrainienne. Les seuls remèdes à la crise actuelle résident dans le maintien de la qualité de nos productions, dans un certain protectionnisme et dans la capacité de l'État à faciliter l'installation des jeunes agriculteurs. ■

### La révolte paysanne

■ **Le mouvement de protestation paysan reprend dans le Sud.** – Le retour au calme qu'espérait le gouvernement après le Salon de l'agriculture n'aura pas lieu, notamment dans les régions du sud. À Auch, le 6 mars, ce sont les adhérents de la Coordination rurale qui s'en sont pris aux établissements bancaires, comme ils l'avaient fait la veille à Vic-Fezensac. Dans l'Hérault, où la colère ne faiblit pas, agriculteurs et viticulteurs ont envahi, le 8 mars, le siège de la Mutualité sociale agricole de Béziers et plusieurs hypermarchés de la région où ils ont pu constater que de nombreux produits « made in France » n'avaient rien de français. À Périgueux, le même jour, Coordination rurale et Confédération paysanne ont fait cause com-

mune (sans la FNSEA) pour réclamer le versement des aides de la PAC, promises pour le 15 mars et qui ne seront sans doute pas versées à cette date. Le 9 mars, à Coutras et à Langon, les viticulteurs en colère ont mené des actions coup de poing contre des enseignes Lidl, accusées de casser les prix. Enfin, une grande manifestation régionale est prévue le 11 mars devant le siège de la région Aquitaine, soupçonnée de rajouter des normes aux normes dans la délivrance des aides de la PAC. (À suivre.)

■ **Convergence paysans-pêcheurs dans le Nord.** – Des centaines d'agriculteurs de la Coordination rurale et de marins-pêcheurs du Pas-de-Calais ont manifesté ensemble, le 9 mars, à Boulogne-sur-Mer pour dénoncer les normes européennes et les effets des traités de libre-échange sur leurs activités. Depuis le Brexit,

les autorités britanniques profitent de textes mal négociés par Bruxelles pour interdire aux pêcheurs du littoral nord d'accéder à des dizaines de zones de pêche, et de nombreux armements sont au bord de la faillite. Alors que céréaliers et éleveurs subissent les accords récemment signés par l'UE avec l'Ukraine, la Nouvelle-Zélande ou le Chili. « Nos entreprises sont en train de s'effondrer avec des producteurs étrangers qui inondent le marché européen à des prix défiant toute concurrence car ils produisent sans normes environnementales ou sociales », a déploré Olivier Leprêtre, président du Comité régional des pêches des Hauts-de-France. Cette manifestation unitaire a de quoi inquiéter un gouvernement qui craint l'élargissement de la révolte paysanne aux autres professions en crise.

JEAN BONGRAIN.

## L'Europe de Giorgia Meloni

Forte d'une majorité solide et de résultats économiques plutôt encourageants, la présidente du Conseil italien tourne maintenant son regard vers Strasbourg et Bruxelles.

La coalition de droite qui gouverne à Rome misait sur le retour à la stabilité politique mais elle n'en escomptait pas des effets rapides sur l'économie. Giorgia Meloni elle-même, lorsqu'elle évoque son bilan économique, marque toujours une forme d'étonnement. Non pas que l'Italie soit tirée d'affaire mais, dans un contexte européen déprimé, les chiffres sont meilleurs que prévu : une croissance légèrement supérieure à celle de la zone euro, une inflation qui se résorbe, une balance commerciale excédentaire, un taux de chômage moins élevé qu'en France. Seule ombre au tableau : le niveau d'endettement qui continue à peser sur les taux d'intérêt et donc sur l'investissement.

Le bilan politique de Giorgia Meloni est en revanche plus contrasté. Certes, elle bénéficie au Parlement d'une majorité inoxydable, mais elle n'en a fait pour le moment qu'un usage limité. La réforme, tant promise, de la justice, s'est transformée en réformette et « l'autonomie



Giorgia Meloni et Ursula von der Leyen. Leur rapprochement n'est pas sans lien avec les prochaines élections européennes.

SOURCE : GOUVERNEMENT ITALIEN.

différenciée » donnée aux régions, que réclamait à grands cris Matteo Salvini, aura des effets modestes. Reste l'élection au suffrage universel du Premier ministre, que la dirigeante italienne considère comme la « mère des batailles », mais sur laquelle elle avance avec prudence parce qu'elle sait que le résultat d'une révision constitutionnelle est toujours aléatoire.

Les élections européennes peuvent-elles changer la donne ? Selon les sondages, le parti nationaliste Fratelli d'Italia, dont est issue Giorgia Meloni, fait la course en tête avec

28 %. Les formations de droite sont créditées de 45 % des suffrages, alors que les oppositions de gauche (Parti démocrate et Mouvement 5 étoiles) ne recueillent que 36 %. Si ces prévisions se vérifiaient dans les urnes, Fratelli d'Italia devrait obtenir 22 sièges à Strasbourg (contre 6 actuellement). Et le score médiocre de la gauche italienne pourrait fragiliser le groupe socialiste du Parlement européen, dont elle constitue une des principales composantes.

C'est sans doute là que réside le calcul de Giorgia Me-

loni. En apportant au groupe des Conservateurs européens, qu'elle anime en sous-main à Strasbourg, 16 députés supplémentaires, plus le ralliement des élus de Victor Orbán et d'autres populistes, elle prépare un renversement d'alliance au sein de l'Assemblée européenne : une majorité PPE-Conservateurs clairement atlantiste, libérale mais nettement moins fédéraliste. On comprend mieux alors l'empressement d'Ursula von der Leyen à s'attirer les bonnes grâces de la présidente du Conseil italien pour conserver son poste à Bruxelles. L'apparition de deux droites en Europe, l'une eurocompatible autour de Giorgia Meloni, l'autre, plus eurosceptique, autour de Marine Le Pen, pourrait bien être une des surprises du scrutin de juin prochain. ■

FRANÇOIS RENIÉ.

### Les Faits marquants

■ **Chine.** – Le gouvernement a annoncé l'augmentation du budget consacré à la défense de 7,2 % en 2024. Déjà revues à la hausse en 2023, les dépenses militaires atteindront cette année 1 665,5 milliards de yuans (231,4 milliards de dollars), soit 1,6 % du PIB chinois. Le nombre d'ogives nucléaires détenues par Pékin pourrait à cette occasion dépasser les 500.

■ **Sénégal.** – Accusé de vouloir reporter *sine die* l'organisation du scrutin présidentiel, le gouvernement a finalement annoncé la tenue du premier tour le 24 mars. Le Conseil constitutionnel a validé cette date en dépit du temps de campagne considérablement réduit laissé aux candidats et sans que la date du second tour ne soit connue. Successeur désigné de Macky Sall mais impopulaire, le Premier ministre Amadou Ba n'est pas assuré de l'emporter.

■ **Suède.** – Le 7 mars, après deux siècles de neutralité, le royaume a officiellement rejoint l'OTAN, en en devenant le 32<sup>e</sup> membre. La cérémonie s'est déroulée à Washington, en présence du secrétaire d'État américain Antony Blinken. Le Premier ministre Ulf Kristersson a salué dans ce processus, engagé en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, « une victoire pour la liberté ».

Y. L. M.

CASIMIR MAZET.

### Voix étrangères

■ **Au bord.** – « *At the brink* » : le quotidien *The New York Times* a entamé sous ce titre, le 4 février, la publication d'une série d'enquêtes et d'entretiens qui sont le résultat de près d'un an de recherches consacrées à la réalité du danger de guerre nucléaire et aux moyens de l'éviter, en l'occurrence par la reprise des discussions sur le désarmement, la diplomatie paraissant la seule voie hors d'une nouvelle course aux armements.

Le point de départ de l'intérêt porté à ce sujet par la rédaction new-yorkaise remonte au 23 octobre 2022 lorsque le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, avait appelé ses quatre homologues américain, britannique, turc et français pour les informer d'un risque de « bombe sale » ukrainienne. Ses interlocuteurs avaient alors craint que Moscou ne préparât un propre tir atomique tactique.

Des mesures préventives avaient été prises comme la distribution de comprimés d'iode de potassium, la mise en alerte d'hôpitaux, etc. Les propos de Poutine, le 29 février dernier, sur la possession d'armes nucléaires ont réactualisé la préoccupation.

Le conseiller américain à la Sécurité nationale, Jake Sullivan, avait invité en 2023 Russie et Chine à entrer dans des consultations sur le contrôle des armements, sans rencontrer d'écho. Or le dernier accord – *New SALT* –, suspendu par Vladimir Poutine en février 2023, expire officiellement en février 2026. Depuis deux ans, Washington a rédigé plusieurs « manuels » en interne, qui rappellent les procédures à des générations nées après la fin de la guerre froide, qui n'ont aucune idée de ce qu'est une explosion atomique. En outre, le recours à l'intelligence artificielle (IA) dans le déclenchement des frappes est un nouveau facteur inquiétant qui aurait besoin

d'être régulé d'un commun accord. La dissémination est un autre facteur rampant qui oblige à revoir les doctrines de la dissuasion.

Or, l'éditorialiste du journal constate que personne ne bouge. Comment se fait-il que ce facteur central dans les opinions publiques des années 80 ait disparu de la scène ? Changement climatique, concurrence économique, inégalités sociales, font descendre les foules dans les rues, mais pas la nouvelle course aux armements : incompréhensible. « *Une guerre nucléaire est jugée inimaginable ; on ne l'imagine pas assez.* »

Vidéos à l'appui, avec force effets spéciaux, la série « *imagine* » les effets de quelques bombes Hiroshima ici ou là. Pour le moment, l'effet produit est douteux. Tout cela paraît vraiment inimaginable. Il n'en reste pas moins qu'il est d'autant plus nécessaire que les diplomates du désarmement parlent à nouveau.

La patrie de la séparation des pouvoirs pourrait bien connaître après le 5 novembre une concentration de pouvoirs inédite depuis longtemps. Une « révolution conservatrice » est en marche.

# Trump dictateur

PAR YVES LA MARCK

Il faut remonter à 1934 pour retrouver l'idée de dictature aux États-Unis : le « dictateur Roosevelt ». La controverse n'était pas anecdotique, tant le *New Deal* apparaissait « révolutionnaire » ou « socialiste ». L'opposition forcenée de la Cour suprême ne céda qu'au bout de deux réélections et surtout de la guerre. Aujourd'hui, l'Amérique est confrontée à un autre type de « révolution », une « révolution conservatrice », qui va à contre-courant du système libéral. Lors de son premier mandat, Trump n'a réussi de ce point de vue qu'une seule chose, mais assez décisive : en quatre ans, il a pu changer la majorité à la Cour suprême en nommant trois juges (sur neuf) ainsi que, plus important encore, 250 juges fédéraux. Sous le mandat de Biden, il est parvenu à un second résultat : il a pris le contrôle du G.O.P. (*Grand Old Party*), le Parti républicain, en marginalisant l'oligarchie libérale établie aux postes de direction. De cette manière, si la majorité au Sénat et à la Chambre des représentants était républicaine le 5 novembre, elle obéirait à l'exécutif sur le modèle britannique ou français.

**Déconstruire l'État profond.** – Pour son second mandat, il reste à compléter le travail du côté de l'administration fédérale ou, si l'on veut, de « l'État profond » : chaque président nouvellement élu dispose de 4000 nominations discrétionnaires dont 1200 doivent être validées par le Sénat. En 2016, le drame de Trump est qu'il ne connaissait personne hors sa famille et quelques *buddies*, partenaires de golf. Son entrée dans le Capitole lors du déjeuner après son investiture était saisissante, les invités – l'oligarchie – assis le regardant passer avec sa femme et ses enfants comme des intrus, des gens qui ne sont pas membres du « club ». Pour ses nominations, il avait dû recourir à des inconnus, virés au bout de quelques mois, et une flopée de généraux qui se demandaient ce qu'ils faisaient là. Tout sera différent le 20 janvier 2025 : Trump aura le sentiment de revenir chez lui ; il a racheté le « club » et les invités seront les siens, à sa botte. En d'autres termes, il disposera d'un vivier de gens déjà auditionnés, sélectionnés, fléchés pour pourvoir à tous les postes.

L'attention se porte spécialement sur quelques « trous » dans l'armure : 1/ les procureurs (93 procureurs fédéraux indépendants nommés par le ministère de la Justice, lequel, depuis le scandale du Watergate, dispose d'une autonomie de décision par rapport au président, ce que



Donald Trump en campagne dans le Nevada. À 78 ans, peut-il commencer une carrière de dictateur ?

Trump pense à abolir), 2/ les agences indépendantes (plus de 300 dans tous les domaines, qui recrutent des fonctionnaires permanents hors de l'autorité présidentielle ; Trump prévoit des suppressions massives – peut-être jusqu'à dix mille emplois), 3/ les conseillers juridiques (Trump se reposait sur des *crooners*, comme Rudolph Giuliani, qui n'ont jamais gagné de procès. L'idée est de recruter les meilleurs juristes diplômés des meilleures universités pour « blinder » les dossiers préventivement afin qu'ils ne soient pas systématiquement contestés en justice).

**Une stratégie du chaos.** – Le raffinement de la méthode Trump à partir de 2025 consistera à donner au système le mouvement perpétuel. Sans comparer du tout un dictateur à un autre, on peut évoquer le système qui prévalait en Allemagne au temps du nazisme : une concurrence permanente des services, une confusion entretenue entre qui fait quoi, la personne du *führer* trônant au-dessus de la mêlée, ses rares instructions (verbales) susceptibles d'interprétations infinies. Bref, une stratégie du chaos. Tout en préparant soigneusement l'organisation de ce chaos, Donald Trump, au sommet ou au cœur du système, sera toujours tout autant imprévisible. Ses entourages s'agitent, chacun de son côté, pour avancer leurs programmes et surtout affecter leurs recrues potentielles. Des noms ont circulé dès novembre pour être aussitôt démentis par Trump. Nous sommes comme à la période, éphémère

par définition, des Cent Fleurs, lorsque Mao avait voulu que les gens se dévoilent pour mieux les réprimer. À Washington, cette effusion a entraîné une « trumpisation » non seulement des cadres du parti républicain, mais encore des cercles d'études ou des fondations conservatrices qui avaient déjà servi le projet de Trump dans ses phases initiales. Ainsi de la *Federalist Society* qui avait déjà fourni au 45<sup>e</sup> président les candidatures pour les sièges vacants de la Cour suprême, ce qui ne veut pas dire qu'ils seront systématiquement alignés sur Trump. Également, de la *Heritage Foundation* qui avait été un pilier du reaganisme, et qui en 2021 sous un nouveau directeur, est à l'origine de *Projet 2025*, celui-ci ayant mis en avant les réformes précitées, passant d'un conservatisme de « juste milieu » à la « révolution conservatrice ». Elle est désormais concurrencée par le *America First Policy Institute* (AFPI), lancé en 2021 pour coller au plus près aux intentions présumées ou affichées par le futur 47<sup>e</sup> président. Chacun a ses équipes et ses idées.

La rubrique *Voix étrangères*, l'autre semaine, a fait état de deux *think tanks* : *The American Conservative* (TAC) et le *Center for Renewing America* (CRA), qui présentent la même évolution d'un conservatisme prudentiel à un conservatisme transgressif.

Plusieurs des idéologues ou des communicants de cette tendance regardent vers la démocratie illibérale hongroise ou, jusqu'à récemment, polonaise. À son tour, une certaine droite en Europe occidentale commence à s'intéresser au conservatisme américain, jusqu'alors plutôt marginal et quasiment inconnu en Europe – sauf dans sa phase « néoconservatrice », interventionniste, de laquelle se réclame encore sa concurrente Nikki Haley, mais aujourd'hui complètement renversée par la nouvelle phase isolationniste à l'initiative de Trump. Les idées circulent entre les deux rives de l'Atlantique à la faveur de conférences conservatrices alternativement tenues en Amérique et en Europe depuis quelques années. Trump ne sera pas sans soutien partisan ni sans imitateur de ce côté de l'Océan. L'inverse n'est pas avéré. Les deux droitisations, américaine et européenne, sont affectées de prédicats opposés, comme il sied à deux « souverainismes ». En adoptant ces voies respectives, les deux continents ne devraient pas se rapprocher mais s'éloigner radicalement à tous points de vue, culturellement, socialement, politiquement, avec des conséquences économiques, environnementales et stratégiques majeures. ■

SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: GAGE SKIDMORE



SOURCE: WIKIPÉDIA, PHOTO: CÉDRIC LOUVEZ.

Manifestation loyaliste à Mayotte. La population, excédée par l'immigration et les violences, appelle l'État à agir avec force.

## Mayotte : de l'abandon au chaos

PAR FRANÇOIS GERLOTTO

**2018-2024 : mêmes causes, mêmes effets, et six ans de perdus à Mayotte ! Les crises secouant le département sont chaque année plus graves, et l'État semble incapable d'y apporter la moindre solution. Pas par bêtise ou incapacité : par mépris et indifférence. Et ses projets actuels vont aggraver le mal.**

En 2018, en pleine crise, le gouvernement était venu à Mayotte faire de belles promesses pour calmer les esprits, puis était retourné à la maison s'occuper d'autre chose. L'article que nous avons alors publié n'a, hélas, pas pris une ride : la situation a seulement empiré. Nous écrivions : « *La population est à bout [...]. Alors le gouvernement va y envoyer quelques sous-ministres, soulever la soupe avec quelques promesses, mais sans se donner la peine d'éteindre le feu. Classique. On peut non moins classiquement prédire que dans ce cas tout finira très mal à Mayotte* » (1).

La vague de fond vient pourtant de très loin et n'a pris personne au dépourvu. Si l'on peut considérer les grèves des années 2000 comme des revendications sectorielles « normales » (salaires, recrutements, coût de la vie, etc.), à partir de 2008 tout change, et cette année-là commencèrent les grandes grèves générales sur des sujets de plus en plus vitaux et urgents : 2008, pour la santé ; 2009 et 2011, contre la pauvreté ; 2015, pour « l'égalité réelle » ; 2016, pour l'eau potable (peut-on imaginer cela : vivre en France sans eau potable !); 2018, contre l'insécurité et la délinquance généralisée ; 2023,

contre l'invasion d'immigrants illégaux ; enfin 2024, pour simplement pouvoir vivre, sortir de chez soi, travailler, aller à l'école, avoir accès aux soins, à l'enseignement, à l'administration, bénéficier de la protection policière, etc. Vivre...

Les revendications se sont donc généralisées et amplifiées du fait de l'indifférence totale de l'État et de déficiences dans tous les domaines de la vie courante, et la révolte juvénile (dans une île où l'âge moyen de la population est de 23 ans) a été peu à peu prise en main par des gangs d'adultes, puis des mafias, en particulier liées à l'immigration. Les nouvelles filières qui s'élaborent depuis l'Afrique australe en sont une démonstration sans appel. Quant au gouvernement des Comores, voyant l'impuissance, ou plutôt l'indifférence totale de la France, il monte le niveau de ses exigences, engrange les subventions, méprise tous les accords proposés et se moque de notre pays. Nous voici maintenant plongés, à Mayotte, dans un chaos complet. Face à cette situation, le gouvernement arrive avec, dans sa besace, les deux pires décisions possibles : abroger le droit du sol et construire un « rideau de fer » autour de Mayotte.

**Droit du sol.** – Nous le disions en 2018 (avec beaucoup d'autres) : les deux grands dossiers sur Mayotte sont celui d'un fonctionnement « colonial » de l'économie, qui appauvrit les populations, et celui de l'immigration clandestine dans un pays de double appartenance : française pour l'administration et l'histoire, comorienne pour la culture, la langue et l'origine ethnique. Cette particularité nous permettait de signaler « l'absurdité de solution du type "droit du sang", qui taille dans des familles, alors que les questions d'immigration, d'intégration, etc. ne se posent qu'en termes de revenus ». Mais la situation a évolué d'une façon tellement catastrophique, et la délinquance est si répandue, que c'est l'immigration qui est devenue le dossier prioritaire pour les habitants de l'île. Et comme il est plus facile de bouleverser la législation que de remettre de l'ordre, c'est évidemment l'abrogation du droit du sol, la solution la plus absurde et dangereuse, qui a été choisie, puisqu'elle est démagogique et ne coûte rien.

Cette question de la nationalité, soulevée à Mayotte, est essentielle et il faut s'y attarder un peu. Nous ne sommes évidemment pas les seuls, et de nombreux cher-

cheurs, experts et politiques, ont montré l'ineptie et le danger pour notre pays tout entier de la mesure que veut prendre le gouvernement.

**Un choix inepte.** – Le droit du sang existe en France depuis toujours : un enfant né de parents français, où que ce soit dans le monde, est français. Quant au droit du sol, il n'est pas aussi automatique que cela. Il s'agit d'ailleurs d'un « *droit du sol différé* » : il ne peut être obtenu immédiatement et il est lié à plusieurs conditions : de durée de séjour, de demande, de présence sur le sol national au moment de la demande, etc. En fin de parcours, ce n'est qu'à 18 ans que la nationalité peut être octroyée. Ce droit du sol a d'ailleurs fait l'objet de dérogation à Mayotte, qui réclame en outre qu'au moment de la naissance, au moins l'un des parents ait résidé de façon « *régulière et ininterrompue* » depuis déjà trois mois sur place afin de pouvoir émettre une demande. Néanmoins, nous pouvons comprendre cette dérogation s'il s'agit de lutter contre les risques pour les femmes enceintes qui entrent dans la dangereuse traversée entre les îles quelques jours avant leur accouchement, dans l'espoir d'un droit du sol leur octroyant la résidence permanente. Nous faisons toutefois nôtre la remarque de François Héran sur « *le paradoxe [qui] place Mayotte en dehors de la légalité républicaine pour mieux affirmer son appartenance à la République* » (2). Mais ineptie surtout parce que si cette filière légale est fermée, il ne fait aucun doute qu'il s'en ouvrira immédiatement d'autres (adoption, faux papiers...). Répétons-le : tant que l'attractivité de Mayotte existera, rien ne pourra endiguer le flux d'immigration. Car il ne s'agit pas d'obtenir la nationalité, il est seulement question de trouver une astuce pour pouvoir s'installer à Mayotte et bénéficier des conditions de vie garanties (en principe) par la France. Seulement, pour fermer cette filière, dont on peut pronostiquer sans risque l'absence de résultat, c'est tout notre code de la nationalité que le gouvernement démantèle. Le remède ne fera qu'étendre le mal à tout notre pays.

**Une décision dangereuse.** – « *Notre droit de la nationalité est le fruit d'une longue histoire et d'un savant équilibre* » (2). Il faut considérer deux points ici. Le premier, c'est que Mayotte est un département français : sur des sujets aussi graves que le droit à la nationalité, il ne peut y avoir de différence constitutionnelle entre l'île et la France tout entière. Beau cadeau à l'extrême droite, qui, n'étant pas à une infamie près, réclame depuis longtemps cette suppression générale du droit du sol pour tout le pays. Le deuxième, c'est que la France s'est équilibrée depuis très longtemps sur cette dualité du droit du sol et du sang, et tout bouleversement aura des répercussions nombreuses et proba-



Gérald Darmanin. Son projet de loi sur Mayotte n'apportera pas de vraies solutions.

blement désastreuses, à une époque où l'immigration devient le principal soutien à notre démographie. N'oublions pas que la France est une terre d'immigration, que nous avons besoin de nouveaux arrivants, et que leur intégration ne se passe pas aussi mal qu'on le dit.

### Tant que l'attractivité de Mayotte existera, rien ne pourra endiguer le flux d'immigration.

**Rideau de fer.** – L'autre solution, encore plus absurde, est la vision obsidionale de l'île : nous craignons déjà en 2018 que l'on ne « *ferme les frontières, avec des murs, des gardiens, des miradors, et finalement des mitrailleuses pour couler les kwassa-kwassa avant qu'ils ne débarquent leurs immigrants* ». Sans surprise, c'est cette solution inhumaine – et inapplicable – qui a été retenue par Gérald Darmanin et sa secrétaire d'État à l'Outremer, Marie Guévenoux, laquelle déclarait dans *Le Figaro* (17 février) : « *Le déploiement d'un rideau de fer maritime avec des drones et des radars permettra de mieux surveiller la frontière* » ! Voilà qui créera une autre série de problèmes, tous plus insolubles les uns que les autres. À quoi sert de surveiller une frontière, si ce n'est pour empêcher les nouveaux arrivants d'y entrer ? Et comment peut-on rejeter un groupe décidé si ce n'est par la force ? Et qu'en faire si les Comores refusent de les reprendre ? Le détroit entre Anjouan et Mayotte est déjà un des plus grands cimetières marins du monde : alors, un peu plus, un peu moins...

**Que faire ?** – Nous le disions déjà en 2018 : la première urgence est de ramener l'ordre et le calme, de faire tomber la fièvre, quelles qu'en soient les conséquences. Ce sera beaucoup plus difficile

qu'en 2018, puisque depuis lors la criminalité s'est « *professionnalisée* » : on ne voit pas encore circuler d'armes de guerre chez les révoltés, mais ce n'est qu'une question de temps. Or, même cela le gouvernement n'a pas été capable de le faire : l'opération Wuambushu, lancée en 2023 dans une grande envolée de communication virile, n'a servi qu'à exaspérer la population et nous mener à la catastrophe actuelle. Pourquoi ? Parce qu'elle a été accomplie dans la précipitation et l'amateurisme, comme l'utilisation calamiteuse des forces de maintien de la paix l'a montré ; sans l'accord explicite des Comores, que l'État pensait avoir acheté pour 150 millions d'euros, mais qui ont interdit l'accostage des bateaux de migrants ; et avec le plus grand dédain pour la loi, comme la justice l'a prouvé, avec des décisions illégales prises en hâte et sans consultation. Mais nous ne sommes plus en 2018, et l'état d'urgence devient indispensable, avec un renfort important de forces de l'ordre, voire de l'armée, pour remettre un semblant de calme dans l'île.

La deuxième urgence sera de s'occuper enfin des questions de fond. Là aussi, les conditions sont beaucoup moins favorables que naguère, en particulier dans nos relations avec les Comores : le président Azali Assoumani, réélu à la suite de fraudes avérées, ne voit sa survie politique que dans l'opposition à la France. Négocier avec lui devient presque impossible, ou au moins exigera de notre part des concessions considérables.

Pourtant, nous le disions déjà en 2018, « *La solution ne peut se trouver que par des accords avec les Comores, lesquels, s'ils peuvent s'élaborer entre Paris et Moroni, doivent passer par l'Union européenne* ». Une tentative diplomatique – avortée – aurait été lancée après les événements de 2018 : Bruxelles doit la relancer, puisque nous avons rompu le lien entre Paris et Moroni. N'oublions pas la taille réduite, dans tous les sens du terme, de Mayotte et des Comores : tout cela ne représente un grand sacrifice financier ni pour la France ni pour l'UE, qui peuvent se permettre sans difficulté de financer « *des investissements massifs pour améliorer les infrastructures ; la remise à niveau des capacités du pays en éducation et santé ; la relance de l'économie avec des débouchés garantis ; la coopération, etc.* » (1). C'est uniquement là, et pas dans une politique obsidionale, que peut s'élaborer un futur viable pour Mayotte. Enfin, peut-être faudra-t-il revoir le dossier de l'île et se demander – sans remettre en cause sa nationalité française – s'il n'existe pas de solution plus réaliste que la départementalisation pour ce territoire. ■

(1). *Royaliste* n° 1141, avril 2018.

(2). François Héran. *Immigration : le grand déni*. Le Seuil, 2023. Voir aussi *Royaliste* n° 1261

# Une guerre de retard, encore une fois ?

Jean-Dominique Merchet est l'un des journalistes de défense les mieux informés. Il nous livre une analyse désabusée de l'état de notre défense nationale.

Le constat est dur. Il recoupe les analyses du colonel Goya : la France n'est plus une réelle puissance militaire, elle ne pourrait, en cas d'opérations intensives, tenir qu'un front de 85 km, à comparer avec les 1 000 km du front ukrainien. Notre « *modèle d'armée complet* », c'est « *l'armée américaine mais en version bonsaï* ». Une grande qualité, sans épaisseur, permettant de vaincre un ennemi moins armé et moins bien commandé, à condition d'obtenir de nos alliés une aide logistique et capacitaire.

Notre armée évoque celle de 1870 : aguerrie par les opérations hors d'Europe, mais pas de doctrine, d'effectifs ni d'équipements pour affronter la Prusse. Il faudrait trois ans de production pour compenser les pertes prévisibles des premières semaines de guerre aérienne. Nos militaires n'aiment ni les chars lourds ni les drones, nos blindés à roue n'ont pas d'acheteurs à l'étranger.

Après les guerres choisies, voici l'ère des guerres subies. Notre dissuasion nucléaire est



Jean-Dominique Merchet. Journaliste à *L'Opinion*, spécialiste des questions de Défense depuis plus de 30 ans.

crédible, mais n'empêche pas la « *sanctuarisation agressive* » de nos adversaires. Le seul cadre d'engagement réaliste est l'OTAN pour Jean-Dominique Merchet, qui estime que partager la dissuasion impliquerait le retour dans le groupe des plans nucléaires.

Aujourd'hui, l'Occident perd ses guerres ; les Opex ont été peu utiles, notre propre armée a le culte du sacrifice plus que celui de la victoire. Quand l'Ukraine montre l'importance du nombre, les difficultés de recrutement sont réelles. Mais présenter des modes d'engage-

ment plus souples, notamment la réserve, devrait faire émerger une offre qui reste forte. La diversification des modes d'attaque implique des compétences, notamment informatiques, qui ne nécessitent pas de maîtriser les techniques du fantassin. Le service militaire obligatoire, fantasmé par une frange qui y voit un moyen d'éducation civique, n'a ni nécessité ni utilité.

Nos institutions sont solides mais reposent sur la volonté d'un seul. – Les royalistes peuvent d'ailleurs s'interroger sur la dévolution de la dis-

suasion nucléaire dans une monarchie démocratique. Le Premier ministre élu, ou le monarque en charge du long terme ? – Notre peuple a montré lors du Covid sa résilience, les élites inspirent une moindre confiance.

Nous n'avons pas d'ennemi à nos frontières, mais on peut, grâce aux drones aériens ou navals, aux forces spéciales très présentes dans la doctrine russe, désorganiser notre société très complexe.

La guerre avec qui ? contre qui ? J.-D. Merchet récuse l'engagement indo-pacifique aux côtés des États-Unis, où nous serions d'un apport médiocre. Il appelle à choisir résolument Varsovie plutôt que Tahiti. Ce qui suppose que le seul affrontement possible en Indo-Pacifique soit sino-américain et que Tahiti et Nouméa ne soient pas des cibles. Sa conclusion est que nous ne saurions prévoir une guerre, mais qu'il importe d'être capable de tenir et de s'adapter, en faisant confiance à notre peuple. Mais si nous commençons par revoir la loi de programmation ? ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

► Jean-Dominique Merchet, *Somme-nous prêts pour la guerre ? L'illusion de la puissance française*, Robert Laffont, 2024.

## Lecture

■ **L'Europe foyer du djihadisme.** – Pour le chercheur en sciences politiques Hugo Micheron, le djihadisme se distingue en période de flux et de reflux. La première se caractérise par une activité d'intense violence tandis que la seconde, si elle est moins visible, reste la plus dangereuse car c'est la période où les théories se renforcent par l'enseignement (mosquées, écoles, associations, etc.).

Les premiers *jihadistes* au sens actuel du terme apparaissent au début des années 90 peu après que l'URSS s'est retirée d'Afghanistan (15 février 1989). De nombreux islamistes arrivent à Peshawar, au Pakistan, où se trouvent les idéologues du mouvement, afin de se former dans les centres pré-

vus à cet effet. De là naîtra le *salafo-jihadisme* qui est la matrice contemporaine du jihad. Plus tard, le Pakistan et d'autres pays arabes expulseront ces jihadistes qui se dissémineront dans toute l'Europe, principalement à Londres.

La diffusion de cette idéologie, des endroits les plus reculés de l'Afghanistan jusqu'aux banlieues européennes, sera

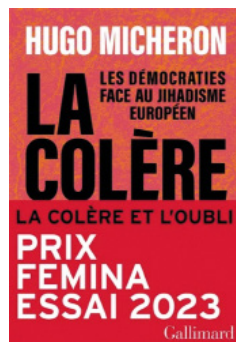
virale. Une des raisons principales à cela est due à la naïveté de l'Europe – et d'une façon générale de tout l'Occident – qui a refusé de voir et de comprendre ce qui se passait sur son territoire. Par exemple, le gouvernement anglais s'aveugle devant le travail intense des islamistes à créer des « *machines à prédications* » par le biais de différentes structures telles des associations, des séminaires religieux, du soutien scolaire, etc. Par ces différents biais, les islamistes s'adaptent à la société anglaise pour mieux capter les musulmans britanniques. La naïveté rampante est telle que, lorsqu'un islamiste appelle publiquement à assassiner le Premier ministre, le gouvernement britannique refuse de l'expulser car il bénéficie du statut de réfugié ! Tout aussi absurde : on explique encore en France les

attentats par son passé colonialiste avec l'Algérie. Pour l'auteur, ce raccourci tue la réflexion sur le djihadisme global. On préfère, dans les démocraties, dépolitiser le djihadisme alors que, précisément, c'est une véritable idéologie ayant pour projet sociopolitique de remplacer la démocratie par les lois de l'islam.

Grâce au travail important d'universitaires comme Hugo Micheron, les élites politiques et les dirigeants des nations européennes ne peuvent plus ignorer le problème jihadiste. Si l'incurie perdure, la colère éprouvée après les prochaines attaques sera bien légitime. Beaucoup moins l'oubli.

AYMERIC DARAN.

► Hugo Micheron, *La Colère et l'oubli. Les démocraties face au djihadisme européen*, Gallimard, 2023.



DK



Par Gérard Leclerc

## Retrouver André Malraux

En lisant le bel essai de François de Saint-Chéron sur Malraux, je me suis demandé si les jeunes générations étaient encore en mesure de comprendre cet immense écrivain qui appartient à un monde qu'ils n'ont pas connu. Ont-ils seulement lu sa biographie par Jean Lacouture? Si, par quelque hasard, les *Antimémoires* leur sont tombés sous la main, comment ont-ils pu pénétrer une histoire qui doit leur paraître passablement obscure? Un des sommets de cette sorte de mémorial est la rencontre avec Mao Tsé-toung. Aujourd'hui, le grand timonier passe pour ce qu'il fut réellement, c'est-à-dire le responsable des plus abominables tueries du XX<sup>e</sup> siècle. Et il n'est guère concevable qu'il ait pu être considéré comme un mythe fascinant. Il est vrai que Malraux est loin d'être le seul à avoir succombé à un tel mythe. C'est bien le président Giscard d'Estaing qui, au moment de la mort du révolutionnaire sanglant, déclarait: « Avec le président Mao Tsé-toung s'éteint un phare de la pensée mondiale. Venu de la profondeur populaire de la Chine, l'ayant arrachée à son humiliation passée, il a réussi par la seule vigueur de son action et par l'audace de sa réflexion, à lui rendre la place centrale que lui reconnaît l'histoire. »

En fait de louanges, Malraux n'aurait pu atteindre un degré supérieur. Mais il avait un privilège par rapport au politique français et à toute la vague maoïste des années soixante, c'est d'avoir été directement au cœur du bouillonnement d'une Asie dont l'empire du Milieu était en pleine révolte contre l'Occident. Même si sa participation directe aux événements relève d'une légende qu'il a lui-même alimentée. Non, le jeune écrivain n'a pas participé aux combats de Canton. Son expérience est exclusivement indochinoise. Faut-il s'indigner d'un tel travestissement biographique? Peut-être. Mais on ne saurait sous-estimer cette extraordinaire présence, fût-elle d'abord intellectuelle, au sein des convulsions du siècle. L'auteur des *Conquérants* est le plus extraordinaire médium de la littérature contemporaine, parce qu'avec son génie littéraire il a été capable de traduire ce qui se tramait sur la planète, que ç'ait été en Asie, dans l'Espagne de la guerre civile ou dans la France de la Libération. À ce moment, il est vrai, le destin tourne complètement. Malraux a rencontré de Gaulle, et de l'engagement révolutionnaire il est passé au service de la nation française. Plus tard, dans *Les Chênes qu'on abat*, il a concentré tout ce qu'il avait pressenti de la vocation singulière de l'homme du 18 juin. Même, si presque à la fin, il viendra retrouver l'Asie de sa jeunesse, pour s'engager en faveur de l'indépendance du Bangladesh, on peut dire que sa passion s'est identifiée avec la France de Charles de Gaulle. Et aussi celle de Charles Péguy. Preuve en est sa fascination pour la cathédrale de Chartres, sa statuaire et ses vitraux.

**Chartres.** – François de Saint-Chéron rappelle cette dernière visite à Chartres, le 10 mai 1975, à l'occasion du trentième anniversaire de la libération des camps de concentration, et à la demande de l'association des anciennes déportées et internées de la Résistance présidée par Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Ce fut l'occasion pour lui de prononcer sa dernière oraison funèbre, en s'adressant aux dernières survivantes de Ravensbrück. N'était-ce pas une sorte de réplique finale au fameux discours, au porche du Panthéon, pour saluer l'entrée des cendres de Jean Moulin? Mais au porche de Chartres, il y a justement ce peuple

de statues, et l'écrivain ne peut s'empêcher de saluer la patronne de la cathédrale: « *Croyants ou non, vous connaissez le verset lugubrement illustre, prononcé pour tous puisque la douleur est partout: Stabat mater dolorosa... et la mère des douleurs se tenait debout...* »

Devant ce même porche où pénétra Saint Louis, l'écrivain ne craint pas de reconnaître « *l'âme même de la France* ». François de Saint-Chéron insiste: « *Un homme comme Malraux ne pouvait aborder un tel sujet à la légère, et surtout pas devant d'anciennes déportées de la Résistance. C'est donc dans ce portail, avec ses statues-colonnes des rois et des reines de Juda et au-dessus le Christ bénissant, que réside, selon Malraux, cette part la plus pure de la France. Alors que pour tant d'esprits partisans la France serait née en 1789, n'est-il pas remarquable que l'auteur de L'Espoir – qui bien évidemment ne regrettait pas 1789 – ait entendu battre l'âme de son pays dans le portail royal de Chartres? Avant lui, dans l'affreux malheur de la patrie écrasée, Gustave Cohen avait écrit, le premier juillet 1940: "En allant vers le Moyen Âge nous sommes sûrs de retrouver l'âme même de la France".* »

L'auteur de ces lignes eut le privilège dans sa jeunesse de rencontrer son écrivain de prédilection, en compagnie de son frère Michaël-Philippe à Verrières-le-Buisson. Familier de son œuvre, il a toujours été frappé de la fréquence de références au sacré, et plus précisément au christianisme. Pourtant, Malraux s'est toujours voulu agnostique. Agnostique et non athée, la précision est importante. L'adolescent a perdu la foi après sa confirmation. Et l'on ne peut parler à aucun moment de reconversion à son propos, à la manière d'un Paul Claudel ou d'un Maurice Clavel. Cependant, il y a chez lui une sorte d'appel incessant à une transcendance qui caractérise l'humanité.

Et cette transcendance se réfère, au-delà d'un sacré qui se retrouve dans les autres civilisations, au christianisme de son enfance. Il a pu s'intéresser à l'Inde et à sa spiritualité, mais ce n'est pas son appétence: « *De toutes les marques que nous portons, la chrétienne, faite, dans notre chair, de notre chair même, comme une cicatrice, est la plus profondément tracée.* » À partir de pareille attestation, François de Saint-Chéron peut entreprendre une recherche précise sur l'itinéraire religieux et chrétien de cet homme hanté par un appel mystérieux, et malgré tout sans réponse définitive. Je laisse au lecteur le soin de parcourir cet itinéraire, préférant pour ma part témoigner du souvenir de deux textes qui m'avaient impressionné il y a bien longtemps. Le premier est la préface que Malraux accorda à un livre de son ami l'abbé Pierre Bocquel, ancien aumônier de la brigade Alsace-Lorraine. J'en retiens cette seule phrase: « *Il est certain que pour un agnostique, la question majeure de notre temps devient: peut-il y avoir une communion sans transcendance, et sinon, sur quoi l'homme peut-il fonder ses valeurs suprêmes?* » Le second texte est aussi une préface, celle que Malraux accorda à Marcel Jullian et à Jean-Loup Bernanos pour une réédition du *Journal d'un curé de campagne*: « *Bernanos, note-t-il, révèle aux hommes le Christ qu'ils portent en eux, dirait-il: parce qu'il y est. Reste qu'il y est aussi pour un agnostique.* » ■

► François de Saint-Chéron, *Malraux devant le Christ*, Desclée de Brouwer, 2024.

# Logiques du conflit politique

Le manque de culture politique qui caractérise aujourd'hui la presque totalité des milieux dirigeants contraste avec la densité des débats intellectuels, qui touchent un vaste public. Le débat entre Jérôme Fourquet et le duo formé par Julia Cagé et Thomas Piketty est exemplaire à cet égard.

Il faut se jeter avec allégresse dans la lecture croisée de *La France d'après* et du travail colossal accompli par Julia Cagé et Thomas Piketty pour rendre compte de nos conflits politiques depuis la Révolution. Ces trois auteurs et leurs équipes, auxquels il faut ajouter Christophe Guilluy et Emmanuel Todd, prouvent la vitalité de la recherche française, ici dans le domaine de la sociologie et de l'histoire politiques.

Cet effort de compréhension ne produit pas de vérités définitives. Jérôme Fourquet travaille sur des phénomènes culturels mouvants et tente de saisir par statistiques, enquêtes et sondages, les transformations sociales et politiques du pays. Julia Cagé et Thomas Piketty s'appuient sur l'histoire longue des élections pour tenter de prévoir l'évolution de la structuration partisane et dégagent des constantes. Toutefois, ils préviennent dans la conclusion d'un ouvrage de 850 pages que leurs « hypothèses interprétatives » sont des « pistes raisonnables et étayées » qui restent cependant « fragiles et provisoires ».

Ces prudences de méthode, qui caractérisent la démarche d'intention scientifique, n'empêchent pas les chercheurs de mettre en évidence des réalités de divers ordres. Jérôme Fourquet croise les facteurs géographiques (villes, routes, paysages...) et les caractéristiques socioculturelles (le niveau de diplôme...) pour souligner la « métamorphose » de la société française. Culturellement structurée par le catholicisme et le communisme et organisée sur le mode bipartisan, la France est aujourd'hui travaillée par des logiques de dislocation et confrontée à une tripartition politicienne (droite populiste, centre macronien, fractions de gauche). Julia Cagé et Thomas Piketty étudient avec une grande précision l'histoire électorale, les déterminations géographiques et les facteurs sociaux, en insistant sur les rapports de classe. Pour eux, « la classe sociale n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui pour comprendre les comportements de vote ». C'est là un constat que l'on peut partager dans une large mesure, mais Julia Cagé et Thomas Piketty sortent de leur réserve méthodologique pour souhaiter une nouvelle bipolarisation droite-gauche, qui opposerait un bloc social-écologique à un bloc libéral-national. Je renvoie à un



Intervention houleuse de Jaurès à la Chambre en 1907 (Jean Veber, musée Carnavalet).

autre article la critique de cette anticipation pour saluer la perspective ainsi ouverte : si un parti social-démocrate se constituait sur la base des propositions publiées depuis des années par Julia Cagé et Thomas Piketty, le débat politique s'en trouverait fortement revivifié.

## Cet effort de compréhension ne produit pas de vérités définitives.

Pour le moment, la publication des deux ouvrages précités a permis que le débat s'engage entre les auteurs, sous l'égide de *Marianne* (30 novembre 2023). La discussion sur la France d'aujourd'hui a fait apparaître de larges accords même si, chez Julia Cagé et Thomas Piketty, les considérations militantes ont parfois primé sur la comparaison des travaux de recherche. Jérôme Fourquet a fort justement souligné l'existence du « peuple de la route » formé par les Français qui ont besoin de leur voiture pour aller travailler et qui sont tancés par l'écologisme parisien. C'est Marine Le Pen qui a pointé l'importance des carburants dans le budget des ménages modestes, et plus largement le caractère crucial du pouvoir d'achat. Quant à l'insécurité évoquée comme un important facteur explicatif par Jérôme Fourquet, le duo Piketty-Cagé relève que les communes les plus touchées par la délinquance votent davantage à gauche parce que la droite n'est pas crédible sur cette question.

De mon point de vue, il me paraît discutable de reprendre l'idée d'une « société du bonheur différé » pour présenter la France des années soixante-dix comme le

fait Jérôme Fourquet. L'espérance chrétienne du paradis et le rêve communiste de la société sans classes n'ont jamais empêché les catholiques et les communistes de défendre vigoureusement leurs intérêts matériels. Je m'étonne par ailleurs de la place infime accordée à la Restauration et à la Monarchie de Juillet par Julia Cagé et Thomas Piketty. Il est vrai que le suffrage était alors très étroitement censitaire (le vote ne rassemblait que 0,5 puis 1 % de la population), mais une histoire du conflit politique ne saurait exclure du champ de l'analyse la période de l'établissement du régime parlementaire et de l'installation du clivage entre la gauche et la droite.

Je suis moins surpris mais affligé de lire sous la plume de Julia Cagé et Thomas Piketty (pages 512-515) une évocation du « moment 1945 » qui privilégie le rôle du Parti communiste dans l'institution de la Sécurité sociale et qui ne mentionne même pas le général de Gaulle et le Gouvernement provisoire. C'est sacrifier à la mythologie de gauche la réalité historique. Esquissé à Londres dès 1942, proposé par le CNR, le plan français de Sécurité sociale est élaboré à partir du 9 septembre 1944 par Pierre Laroque sous l'égide d'Alexandre Parodi, puis promulgué par l'ordonnance du 4 octobre 1945 – plus d'un mois avant que le communiste Ambroise Croizat soit nommé ministre du Travail, plus d'un an avant les élections législatives de novembre 1946.

Il faudra examiner de près d'autres périodes historiques et j'espère que Patrice Gueniffey, auteur d'une étude fondamentale sur les élections pendant la Révolution française, publiera ses commentaires. Dans l'attente de nouveaux débats, gardons à l'esprit les limites de l'analyse sociologique et des prévisions qui s'en inspirent. Les dynamiques sociales et les logiques partisanes permettent d'établir des constantes, mais les événements politiques et sociaux restent soumis à l'incertitude : les révoltes et les guerres portent parfois en elles des révolutions qui ne sont pas nécessairement accomplies par « la Gauche ». Les révolutions monarchienne de 1789, orléaniste de 1830, gaulliennes de 1944 et 1958, dérangent souverainement les schémas classistes et maints présupposés idéologiques. ■

BERTRAND RENOUVIN.

► Jérôme Fourquet, *La France d'après, Tableau politique*, Le Seuil, 2023.

► Julia Cagé, Thomas Piketty, *Une Histoire du conflit politique, Élections et inégalités sociales en France, 1789-2022*, Le Seuil, 2023.

► Patrice Gueniffey, *Le Nombre et la Raison, La Révolution française et les élections*, Le Cerf, 2020.

# Art culinaire et passion amoureuse

Adapté d'un roman du début du XX<sup>e</sup> siècle, *La Passion de Dodin Bouffant* narre l'histoire d'un homme passionné de cuisine qui ne prépare plus de plats que pour ses amis.

On retrouve une atmosphère similaire aux films de James Ivory comme *Les Vestiges du jour* où, sur un fond de travail quotidien et de problématiques politiques de l'époque, se cache une passion amoureuse plus forte encore que la passion culinaire. C'est ce que le couple Benoît Magimel-Juliette Binoche cherche à montrer.

L'action se concentre essentiellement sur ces deux personnages et sur la santé fragile de cette femme passionnée. Énormément de scènes de cuisine, de préparation, de cuisson, joliment filmées et qui font saliver, une jolie lumière, de beaux décors et costumes et une distribution qui, dans l'ensemble, assume les rôles et cette histoire d'amour anachronique. Comme Dodin veut épouser Eugénie avec qui il vit une passion depuis vingt ans et afin d'obtenir le consentement de la Dame, il décide de cuisiner uniquement pour elle.

Les scènes de préparations – supervisées par le chef étoilé Pierre Gagnaire – sont extrêmement réalistes, aussi bien



dans le contenu que dans la réalisation. C'est la qualité du traitement de l'image qui a d'ailleurs valu à ce film le prix de la réalisation au Festival de Cannes ainsi qu'une présélection pour les Oscars dans la catégorie du meilleur film étranger (d'où il a été écarté, le 28 février, au profit d'*Anatomie d'une chute*).

Comme toujours avec Tràn Anh Hùng, déjà lauréat de la

Caméra d'or et d'un César, l'image est particulièrement soignée. On lui devait déjà les très beaux *L'Odeur de la papaye verte* (1993), *Cyclo* (1995) et *Je viens avec la pluie* (2009).

Le film permet de passer un bon moment esthétique et cela se fait malheureusement au détriment de la profondeur de l'intrigue. Si les séquences en cuisine sont particulièrement réussies, l'histoire d'amour et les personnages ne deviennent que prétexte à de belles images. « Pour faire un bon film, il faut premièrement, une bonne histoire, deuxièmement, une bonne histoire, troisièmement, une bonne histoire » (Henri-Georges Clouzot). Là, l'histoire manque de force et de poids alors que tous les ingrédients étaient présents pour y parvenir. Et comme en cuisine, il ne suffit pas de faire beau, il faut d'abord et avant tout faire bon : au cinéma comme en cuisine, si le plaisir des pupilles est important, l'essentiel se joue avec l'esprit pour le cinéma et avec les papilles pour la gastronomie.

Le plan séquence de quarante minutes, quasiment en temps réel, du début du film sur la préparation d'un fabuleux dîner souligne cette principale faiblesse : c'est joli, mais finalement, cela manque de « longueur en bouche »... L'histoire d'amour est survolée, les raisons de ce choix de vie de ne faire la cuisine que pour des personnes triées sur le volet sont à peine effleurées, et l'intrigue reste un vague prétexte à montrer des mets tous plus appétissants les uns que les autres mais qu'on ne peut déguster que des yeux.

En conclusion, c'est un film pour esthètes de la cuisine, pour cinéphiles férus de belles images et de photographie travaillée, mais ce n'est pas un film grand public, malgré la qualité de sa distribution, en raison d'une intrigue vraiment trop légère pour faire naître une émotion profonde chez le spectateur. ■

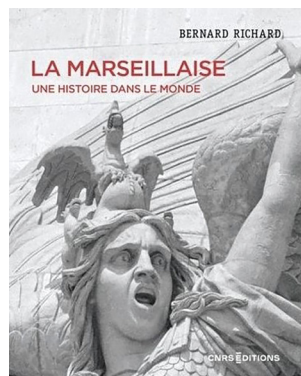
OMAR GOUSMI.

► *La Passion de Dodin Bouffant*, film de Tràn Anh Hùng, avec Juliette Binoche et Benoît Magimel, 2023.

## Musique et Histoire

■ **À pleine voix.** – Bernard Richard, historien spécialiste des emblèmes de la République, s'est éteint en 2021. Son dernier essai paraît à point nommé, dans un contexte de défiance envers tous les signes apparents de la Nation chez certains politiques français et de luttes de divers peuples contre l'asservissement partout dans le monde.

Après une partie consacrée à l'histoire interne de *La Marseillaise* où il rappelle que l'hymne français a été rédigé par Rouget de Lisle en avril 1792 dans le contexte de la guerre contre l'Autriche, Bernard Richard s'attelle à sa reprise et son utilisation. Les Polonais occupent une place à part dans l'appropriation de ce chant de liberté. Traduite en polonais dès 1794, *La Marseillaise* a servi à dé-



noncer les occupations successives par l'Autriche, la Russie et la Prusse. En 1794-1795, Tadeusz Kosciuszko, qui avait participé à la guerre d'indépendance américaine avec Lafayette, lance une révolte contre le tsar. Celle-ci échoue mais, en avril 1794, « on chantait *La Marseillaise en polonais dans les rues de Varsovie et Cracovie* », note Bernard Richard.

Ils ne sont pas les seuls : ce sont bien nos paroles offensives aux accents épiques qu'entonnent les Belges lors de l'insurrection d'août 1830. Les Bruxellois ont été inspirés « par l'exemple tout proche de la révolution de Juillet à Paris » pour se soulever contre le roi des Pays-Bas Guillaume I<sup>er</sup>. Dans la foulée est créé l'hymne national belge, *La Brabançonne*. Il est illustré par une allégorie féminine proche des représentations de *La Marseillaise*. Une influence assumée.

En Espagne, *La Marseillaise* est « l'hymne révolutionnaire par excellence » et les Républicains espagnols la scandent volontiers quand la Seconde République espagnole (1931-1939) est proclamée. En terre hispanophone toujours, plusieurs États d'Amérique latine s'en servent lors des guerres d'indépendance du début du

XIX<sup>e</sup> siècle à l'égard de l'Espagne. La Colombie, le Pérou et l'Argentine vont même jusqu'à emprunter le bonnet phrygien, tout comme le Brésil lusophone qui troque néanmoins sa couleur rouge pour un vert.

Toutefois, *La Marseillaise* n'est pas reçue favorablement dans tous les pays. Ainsi l'Allemagne copie sa mélodie pour accompagner *Le Chant de la guerre des Allemands*, un chant anti-Français, en 1793.

Entre attirance et répulsion, l'hymne français impressionne dans tous les cas par sa capacité d'exportation au fil des siècles. Preuve, s'il en était besoin, de son caractère universalisable et universel pour tous les peuples en quête de liberté.

INDIANA SULLIVAN.

► Bernard Richard, *La Marseillaise, une histoire dans le monde*, CNRS éditions, 2012 (réédition).

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (63)

## L'association Sully et la famille de Seynes

En 1766, Gilbert de Voisins rédige, pour Louis XV, deux Mémoires sur les moyens de donner aux protestants un état civil. Vingt ans après, le 7 novembre 1787, à Versailles, le bon roi Louis XVI signe un édit (enregistré au Parlement le 29 janvier 1788) qui donne aux Juifs et aux protestants un état civil et le droit de se marier civilement...

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Charles Maurras et ses acolytes vont puiser dans les livres d'Édouard Drumont (*La France juive*) et d'Ernest Renauld (*Le Péril protestant*) leur fameuse théorie du complot judéo-protestant qu'ils vont imposer comme doctrine aux royalistes.

En 1919, après la Grande Guerre, les Gardois envoient des amis du roi siéger à la Chambre des députés: Pierre Jurie-Joly, François de Ramel, Eugène Magne, mais aussi le protestant Étienne de Seynes. Celui-ci est l'aîné du professeur Jules de Seynes (1833-1912), mycologue, docteur ès sciences, président de la Société botanique de France, etc. Outre ses activités scientifiques, Jules de Seynes est actionnaire et administrateur de la Compagnie des Mines de la Grand'Combe (Gard), père de onze enfants. Fidèle royaliste, le professeur s'engage contre le projet électoral de séparation des Églises et de l'État: «*Leur véritable but est la suppression, plus ou moins prochaine, du budget des cultes, économie purement illusoire qui ne soulagera aucun contribuable et qui imposera à tout protestant digne de ce nom les plus lourds sacrifices...*». (1) En 1902, il est élu maire de son village (Rousson, près de Saint-Ambroix). En 1908, il laisse sa place à son fils, Étienne (1859-1930), qui devient en 1919 député du Gard.

Toute la fratrie de Seynes hérite de ses préoccupations religieuses et politiques. Pas seulement puisque plusieurs sont de «bons capitalistes» enrichis par l'industrie et l'actionnariat dans les mines des colonies. Pendant la Grande Guerre, ils font tous leur devoir et la plupart sont blessés et médaillés...

En 1925, le frère du député, Louis (2), avec ses amis, le colonel Franck de Latour-Dejean, Pierre Courthial et Roland de Pury, créent l'Association protestante, qui évolue, en 1930 en Association Sully. Les deux associations ont le même but: le retour du roi.

Autour du petit noyau fondateur s'assemblent Auguste Lecerf, Noël Vesper, Henri Boegner, Louis Dupin, Roland Jeanneret, le général Abel Clément-Grandcourt, Roger Boutitie, Philippe Secrétan, Hugues de Cabrol, Pierre Guiminal, etc. Au milieu des années



trente, l'Association affirme rassembler entre 8 000 et 10 000 protestants royalistes. Elle est coprésidée par l'Alsacien Eugène Kühmann et par deux enfants du Gard: Franck de Latour-Dejean et Louis de Seynes. Des sections s'organisent à Mulhouse, Strasbourg, Lyon, Nîmes, Montpellier, Toulouse, Le Havre, Rouen...

**« Les sullystes doivent jurer fidélité à leur prince et en même temps s'efforcer de hâter la venue du jour heureux où ils pourront aussi jurer fidélité aux pouvoirs établis parce que ceux-ci seront représentés par leur Roi. »**

Louis de Seynes, 1938.

Roland de Pury, puis Hugues de Cabrol, animent la branche étudiante. Les Languedociens publient, dès décembre 1933, le *Bulletin du Groupe du Bas Languedoc de l'association Sully*, imprimé à environ 5 000 exemplaires. L'édition de Montpellier est dirigée par Alfred-Henri Chaber et celle de Nîmes par Pierre Delpuech. Ses principaux rédacteurs sont Noël Vesper et l'avocat Gaston Mercier. Le bulletin deviendra simplement *Sully* en 1937.

**Jeanne d'Arc.** – Depuis 1934, ses membres participent à la fête nationale de Jeanne d'Arc aux côtés de l'Action française. Son vice-président, Louis de Seynes, est l'un des correspondants du duc de Guise et s'active, en 1938, pour la publication du grand entretien avec monseigneur le comte de Paris dans leur revue *Sully*. À l'entrée de la nouvelle guerre (fin 1939) l'association suspend ses activités (3).

Pendant l'Occupation, si nombre de sullysiens suivent Maurras dans son pétainisme, comme Chaber qui condamne l'action du général de Gaulle, d'autres vont appliquer les consignes du rassemblement des Églises réformées de Pomeyrol (1941). Assemblée qui condamne le totalitarisme et l'antisémitisme du régime de Vichy et auquel le pasteur Courthial (Sully) prend part activement.

De son côté, Pury rejoint le père Chaillet et participe à la rédaction des *Cahiers de Témoignage chrétien*. Arrêté le 30 mai 1943 par la *Geheime Staatspolizei*, il passe cinq mois au fort Montluc de Lyon. La Suisse intervient; il est échangé contre des prisonniers allemands. De son côté, le vieux pasteur sullysien Auguste Lecerf (1872-1943) refuse et le pétainisme et la collaboration. Il cache au siège de la Société biblique de Paris, rue des Saints-Pères, le grand rabbin de Paris, Julien Weill (1873-1950). En 1939, le pasteur Hugues de Cabrol (Sully), aumônier militaire, est, au Levant, attaché au corps expéditionnaire de Weygand. Il tentera de le convaincre de refuser l'armistice, sans succès. En 1942, il rejoint l'aumônerie de la 5<sup>e</sup> division blindée, composante de l'armée de Lattre, et prend part à la Libération... ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.  
(À suivre: Maurice de Seynes.)

### BIBLIOGRAPHIE :

- *Bulletin Sully* en lecture gratuite sur RétroNews.
- André Encrevé, « Les milieux protestants et l'Action française », dans *L'Action française, culture, société, politique*, de Michel Leymarie et Jacques Prévotat, Presses universitaires du Septentrion, 2008.
- Pierre-Yves Freychet, « Sully (1933-1944). Analyse politique d'un périodique protestant et monarchiste », Actes du colloque de 1992, Paris, Société de l'histoire du protestantisme français, 1994.
- Cédric Tartaud-Gineste, *Les Protestants royalistes en France au XX<sup>e</sup> siècle*, doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2003.

(1) Jules de Seynes, déclaration aux électeurs de Saint-Ambroix (Gard), 1885.

(2) Louis de Seynes (1867-1942) est marié à Suzanne de Cazenove. Deux de leurs enfants (Jacques de Seynes, mort pour la France, et Raoul de Seynes, croix de guerre) sont des héros de la Grande Guerre. Louis est ingénieur agronome et industriel français. En 1893, il fonde les usines de la Société d'électrochimie à Saint-Michel-de-Maurienne. En 1898 et 1899, il entre successivement au conseil d'administration de la Compagnie française du bi-métal et de la Compagnie des mines, fonderies et forges d'Alais.

(3) En 1942, Noël Vesper (Noël Fougat, 1882-1944), pasteur à Lourmarin, tentera de relancer l'association Sully et de publier à nouveau le Bulletin. Prônant un pétainisme maurrassien et faisant une lecture très particulière, quasi antisémite, de la Bible, le pasteur et sa femme seront exécutés par la résistance communiste le 21 août 1944.



Brèves royales

WIKIPEDIA



Le sultan Ibrahim Iskandar de Johor, 17<sup>e</sup> roi de Malaisie.

26 février. Kuala Lumpur. – Ouverture de la session parlementaire par le nouveau roi de Malaisie (ou Yang di-Pertuan Agong), qui avait pris ses fonctions, le 31 janvier, pour cinq ans. Sultan de l'État le plus méridional de la péninsule, Johor, frontalier de l'État souverain de Singapour, Ibrahim Ismail Iskandar, 65 ans, a fermement averti les députés et les partis qu'il ne souhaitait pas revivre les difficultés qu'il avait connues son prédécesseur qui eut à gérer une situation politique chaotique, d'une douzaine de partis, sans majorité claire, qui avait vu se succéder trois Premiers ministres en quatre ans. Alors que les élections du 19 novembre 2022 avaient abouti à un parlement sans majorité, le roi avait manœuvré pour réussir à imposer l'actuel Premier ministre Anwar Ibrahim, dans l'opposition pendant plusieurs décennies. Le roi actuel a mis en garde contre toute tentative politique pour affaiblir le gouvernement. Ce rôle de la monarchie (tournante) dans la phase de transition politique que vit le pays risque ainsi de peser sur la dimension cérémonielle de la monarchie constitutionnelle. Simplement parce que pendant trois décennies de grande stabilité, aucun problème de cette nature ne s'était posé.

Une étude parue dans l'édition de mars du magazine The Diplomat attire l'attention sur un autre risque : le nouveau roi est, à titre personnel et comme sultan de Johor, un homme d'affaires milliardaire, un des hommes les plus riches de Malaisie, dont les investissements seraient susceptibles de créer des conflits d'intérêts avec l'État fédéral. Il porte notamment un projet de zone économique conjointe avec Singapour.

L'auteur de l'article soulève également un autre risque qui tient à l'exercice par le roi du droit de grâce dont le Premier ministre Anwar Ibrahim avait lui-même bénéficié en 2018.

© MINISTÈRE ESTONIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Le roi Harald V.

3 mars. Oslo. – Rapatriement sanitaire du roi Harald V après un malaise intervenu durant des vacances dans l'île de Langkawi au nord de la Malaisie. Le roi, qui avait fêté son 87e anniversaire le 21 février, avait dû être hospitalisé sur place le 27 février. L'armée norvégienne a dû envoyer un appareil médicalisé pour assurer son rapatriement. Un appareil cardiaque provisoire a été implanté pour le sécuriser pendant le voyage (9000 kilomètres).

Avant son départ, il avait réitéré à la presse, le 23 janvier, sa volonté de ne pas suivre l'exemple de la reine de Danemark. Un sondage montrait que 63,5 % des Norvégiens étaient contre l'abdication contre 20 % pour une investiture de son fils.

Le prince héritier Haakon, 50 ans, exerce la régence.

MARIE-JO YORK.

Appel pressant à nos amis

Royaliste a beaucoup progressé depuis trois ans : nous avons entièrement revu la maquette et développé la pagination, fait appel à des professionnels pour l'impression et le routage et commencé le passage à la couleur. Le nombre de nos rédacteurs a doublé. Depuis le début de cette année, l'édition du journal est assurée par une société de presse.

Mais tous ces efforts risquent d'être remis en cause par l'explosion des charges auxquelles nous devons faire face : loyer, coût du papier, frais postaux qui viennent d'augmenter de plus de 11 %... Comme beaucoup d'entreprises et de ménages, Royaliste et la NAR connaissent des fins de mois très difficiles. Notre trésorerie est au plus bas et nous serons sans doute contraints d'adopter, dans les prochaines semaines, des mesures drastiques.

Aussi, nous appelons nos amis à l'aide pour qu'ils participent dès maintenant à notre souscription. Nous avons impérativement besoin de 12000 euros en 2024 et d'au moins 5000 euros d'ici fin juin pour honorer l'ensemble de nos charges.

Pour souscrire, il suffit de nous adresser un chèque à l'ordre de NAR, en précisant « pour la souscription ». Il est aussi possible de souscrire en ligne sur notre site http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation.

Une fois de plus, comme dans tous les moments difficiles que nous avons connus dans le passé, nous comptons sur vous !

Royaliste

Sommaire du n° 1274 du 13 mars 2024.

Page 1 L'Europe, c'est la paix. Page 2 Européennes : quelque part dans le surréel. Page 3 Chômage de convenance. La politique au crible. Page 4 L'écriture en voie de dislocation. Page 5 Agriculture : un salon fracturé. Page 6 L'Europe de Giorgia Meloni. Voix étrangères. Les Faits marquants. Page 7 Trump dictateur. Pages 8-9 Mayotte, de l'abandon au chaos. Page 10 Une guerre de retard, encore une fois ? Page 11 Retrouver André Malraux. Page 12 Logiques du conflit politique. Page 13 Art culinaire et passion amoureuse. Page 14 L'association Sully et la famille de Seynes. Page 15 Brèves royales. Appel pressant. Page 16 Editorial : Le cercle de la déraison.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 - 5772

Publié par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Édité par SPFC-ACIP

Siret 41838214900015

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.

CPPAP n° 0324 D 84801

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER  TROIS MOIS (25 €)  SIX MOIS (40 €)  UN AN (65 €)  UN AN SOUTIEN (135 €)

VERSION PDF  UN AN (45 €)  UN AN SOUTIEN (55 €)

Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de Spfc-Acip.

Nom/prénom : .....

Adresse : .....

Code postal/Ville/Pays : .....

Tél. portable : ... Courriel : .....

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3000 4001 8700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à Royaliste. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

D.R.



Par Bertrand Renouvin

## Le cercle de la déraison

Il y a bientôt trente ans, Alain Minc évoquait le « *cercle du réel et du possible* » établissant un mur entre le débat raisonné sur les recettes néolibérales et l'irrationalité des populistes.

L'idée du « *cercle de la raison* » était née lors des travaux de la commission sur la France de l'an 2000 et, à l'époque, personne n'aurait pu imaginer qu'un membre de l'oligarchie naissante quitte la société des gens raisonnables pour se répandre en outrances verbales. Recruté et promu par Jacques Attali, Emmanuel Macron offrait toutes les garanties nécessaires à la promotion des intérêts dominants. Pourtant, il se maintient en scène par un jeu déconcertant – tantôt comme technicien halluciné de la disruption, tantôt comme classique technocrate néolibéral.

Au Salon de l'agriculture, le 24 février, Emmanuel Macron revêt, sous les huées, les habits de l'expert des vaches, cochons et prix planchers, et relègue le ministre chargé de l'Agriculture au rôle de directeur de cabinet. Deux jours plus tard, il prend en main les portefeuilles des Affaires étrangères et de la Défense pour évoquer un appui à l'Ukraine par l'envoi de troupes au sol. Cette déclaration intempestive fait songer – tout comme celles d'octobre sur le Hamas – à la manière dont les présidents populistes font soudain turbuler le système politique ou les relations internationales. Emmanuel Macron n'a pas le profil d'un Bolsonaro ou du Trump de la première époque, mais il partage avec eux le même mépris des institutions politiques et administratives, la même indifférence grossière à l'égard des usages internationaux.

L'homme qui a diffusé l'un de ses entretiens téléphoniques avec Vladimir Poutine a lancé l'idée des « *troupes au sol* » de manière parfaitement irresponsable. Il aurait fallu sonder par voie diplomatique Washington, l'OTAN et les principales capitales européennes puis, en cas de réponse favorable, appuyer l'engagement militaire évoqué par l'annonce d'un renforcement de nos personnels et de nos équipements, préparer l'économie française et l'opinion publique à un long effort et à de dures épreuves, ce qui supposait l'ouverture d'un débat au Parlement et la possibilité de contester ou de récuser la stratégie envisagée.

Nous avons au contraire vécu une semaine chaotique. Chaos des commentaires médiatiques, où le concert des boutefeux couvrirait les supputations sur la communication élyséenne : s'agissait-il d'un message à la Russie, d'une prophétie guerrière ou de l'autopromotion électorale d'un « *chef de guerre* » rassemblant les siens contre les « *agents de Moscou* » groupés autour

de Jordan Bardella ? Chaos, surtout, des déclarations officielles françaises face à la réaction de Washington, Berlin, Londres, Varsovie..., réaffirmant qu'il n'était nullement question d'envoyer des troupes au sol. Cette pluie de désaveux n'a pas empêché Emmanuel Macron de répéter que l'envoi de troupes ne saurait être exclu « *en dynamique* », de demander aux alliés de l'Ukraine de « *ne pas être lâches* » tout en précisant qu'ils n'étaient « *pas en guerre avec le peuple russe* », avant de concéder que l'envoi de troupes « *n'est pas du tout d'actualité pour l'instant* ». Le ministre de la Défense a clos la séquence le 8 mars en déclarant qu'il n'était pas « *question d'envoyer des troupes combattantes* » sur le sol ukrainien.

Si l'Élysée cherchait à intimider le gouvernement russe, c'est raté. Les pays occidentaux ont affiché leur désunion, Paris s'est une fois de plus ridiculisé aux yeux du monde entier et le Rassemblement national n'a pas reculé dans les intentions de vote. Ce n'est pas la promesse d'une aide de trois milliards à Kiev qui permettra de sauver les apparences : nul n'ignore que les chiffres de l'aide financière française sont enjolivés depuis deux ans et que nous ne sommes pas en mesure de livrer trois milliards de matériel militaire. D'ailleurs, nous avons appris au cours de cette semaine chaotique que le plan d'économies de dix milliards présenté par Bruno Le Maire sera complété par 20 milliards de restrictions supplémentaires qui frapperont le prochain budget et très probablement les crédits militaires. Et c'est ainsi qu'on voudrait faire la guerre ?

Une fois de plus, on s'enivre de mots pour oublier les vérités qui fâchent. Les sanctions contre la Russie ont échoué – le taux de croissance du pays s'établirait entre 3 et 4 % pour 2023. Ni Paris ni l'Union européenne ne sont capables de fournir les munitions et de renouveler le matériel militaire dont Kiev a besoin – et une guerre généralisée en Europe placerait les armées française et britannique dans une situation intenable. Comme d'habitude, on compte sur les États-Unis. Or la presse et les instituts américains exposent depuis longtemps les scénarios d'une sortie de crise. Et le théâtre ukrainien compte beaucoup moins, pour le gouvernement des États-Unis, que Taïwan et le Proche-Orient.

Battant et rebattant les cartes de l'impuissance, Emmanuel Macron se jette de temps à autre dans le cercle de la déraison, comme si ses rodomontades pouvaient changer le jeu diplomatique et militaire. À chacune de ses échappées, la France perd de son crédit. ■

### Ne manquez pas nos prochains mercredis de la NAR



■ Mercredi 13 mars à 20 h 00 dans nos locaux parisiens  
**Jean-Robert Raviot**  
Professeur en études russes contemporaines à Paris-Nanterre.  
Pour une conférence autour de son dernier livre :  
« *Russie, le logiciel impérial* ».

■ Mercredi 3 avril à 20 h 00 dans nos locaux parisiens  
**Emmanuel Todd**  
Sociologue et démographe.  
Pour une conférence autour de son dernier livre :  
« *La défaite de l'Occident* ».